

Département
Haute-Loire

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Comité Syndical
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 17 Février 2023

Date d'envoi de la convocation : 10 Février 2023

Conseillers en exercice : 33

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :

Présents ou représentés : 18

Délibération n°: 202302-03

Pouvoirs : 2

Excusés : 12

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 17 février 2023 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BEAUMEL Jean-Paul – BAY Jérôme - FILÈRE Michel – VALANTIN Christelle
Communauté de Communes Loire Semène : ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves
Communauté de Communes du Pays de Montfaucon : SOUVIGNET Bernard – DURIEUX Pierre
Communauté de Communes du Haut-Lignon : /
Communauté de Communes des Sucs : DEFOUR André
Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal : DELABRE Philippe – CHORLIET Christian
Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONTAGNON Jean-Philippe
Communauté de communes Cayres Pradelles : CATHONNET Philippe
Communauté de communes Montagne d'Ardèche : VALETTE Charles
Communauté de Communes des Monts du Pilat : /
Communauté de communes Ambert Livardois Forez : /
Loire Forez Agglomération : /
Communauté de communes Val'Eyrieux : /

Avaient donné pouvoir :

Communauté de communes du Haut Lignon : BROUSSARD Olivier (pouvoir donné à SOUVIGNET Bernard)

Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron : MONCHER Jean Pierre (pouvoir donné à MONTAGNON Jean Philippe)

Secrétaire de séance : VALANTIN Christelle

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1 et L 5211-36,

Après avoir entendu le rapport présentant aux délégués le débat d'orientations budgétaires.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :

- **PREND acte du rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientations budgétaires ;**
- **PREND acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2023.**

Fait le 17 Février 2023 à Brives Charensac,
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance
Christelle VALENTIN

E.P.A.G.E.
Etablissement
Public
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux
LOIRE LIGNON

Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,
Jean-Paul BRINGER

E.P.A.G.E.
Etablissement
Public
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux
LOIRE LIGNON

La présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans
un délai de 2 mois à compter de sa publication
et de sa réception par le représentant de l'État